

P.V. n° 8

Président : M. CURIDA.

Présents : MM. BORDIER – DEMARQUE.

Administratifs : MM. MOUTHAUD – LE MIGNOT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

49 clubs se sont engagés par le biais de Footclubs. Le coût de l'engagement est de 23 euros.

Les tirages pour la phase préliminaire (jusqu'au 3^{ème} tour) se font par groupes géographiques afin de limiter les déplacements et pour une meilleure gestion des créneaux disponibles des clubs recevants. Un tirage intégral sera réalisé pour les 1/4 et 1/2 finales (début de la phase finale).

SYSTEME COUPE NOUVELLE-AQUITAINE FUTSAL

SAISON 2024/2025

49 Engagés

Semaine 5	1er Tour	17	matches avec	34	clubs		
Semaine 9	2ème Tour	16	matches avec	17	vainqueurs	+ 15	entrants
Semaine 13	1/8èmes de Finale	8	matches avec	16	vainqueurs		
Semaine 16	1/4 de Finale	4	matches avec	8	vainqueurs		
Semaine 21	1/2 Finales	2	matches avec	4	vainqueurs		
Samedi 14 juin 2025	FINALE	1	match avec	2	vainqueurs		
		48					49 équipes

IMPORTANT : La commission décide que, compte-tenu du nombre élevé d'engagés et de la Journée 10 (dernière de la phase 1) de Futsal R2 positionnée lors de la semaine 4, la date du 1^{er} tour de la Coupe Nouvelle-Aquitaine Futsal est décalée d'une semaine (en semaine 5).

COMPÉTITIONS RÉGIONALES – SECTION FUTSAL REUNION DU 17 DECEMBRE 2024

PAGE 2/7

Calendrier du 1^{er} tour : 17 matches à disputer au plus tard le 1^{er} février 2025 :

26278.	...	30084469	Beaulieu Breuil Es 1	-	Airvo St Jouin Fc 1
26279.	...	30084470	Autize Fc 1	-	Boutonnais Fc 1
26280.	...	30084471	L Absie Larg. Mout. 1	-	St Varent Pierregeay 1
26281.	...	30084472	Avenir 79 Fc 1	-	Aunis Sud Futsal 1
26282.	...	30084473	Bessines Asppt 1	-	Vouilletais Futs. Oc 1
26283.	...	30084474	Tys Futsal Club 1	-	Niort St Florent Ua 1
26284.	...	30084475	Montmorillon Ues 1	-	Poitiers Sourds Cs 1
26285.	...	30084476	Cisse Us 1	-	Montamise Fc 1
26286.	...	30084477	Canton Courcon Fc 1	-	Futsal 2 Charentes A 1
26287.	...	30084478	Dronne Alliance Fc 1	-	Bassimilhacois Fc 1
26288.	...	30084479	Perigueux Futsal Cl. 1	-	Asf Brive Chapelies 1
26289.	...	30084480	St Paul Sport 1	-	Oeyreluy Un. Futsal 1
26290.	...	30084481	Peyrehorade Ssf 1	-	Moun Futsal Center 1
26291.	...	30084482	Les Eglisottes Sf 1	-	Foyen Futsal Club 1
26292.	...	30084483	Chambery Rc 1	-	Sporting Royan 1
26293.	...	30084484	Martignas Illac Fc 1	-	Real Blanquefort 1
26294.	...	30084485	Cslg33 1	-	Mascaret Fc 1

Liste des 15 clubs exemptés du 1^{er} tour :

- Charente : **Futsal Angoulême**
- Charente-Maritime : **A.J. Aulnaysienne Futsal – F.C. Nord 17**
- Dordogne : **A.S. Neuvic St-Léon**
- Gironde : **Les Coqs Rouges Bordeaux – Girondins Futsal – S.C. La Bastidienne – Pessac F.C. – F.C. des Portes de l'Entre Deux Mers – Seleção United d'Artigues Près Bordeaux – A.B.P. St-Médard en Jalles – Futsal Club LG3**
- Landes : **La Jeanne d'Arc de Dax**
- Deux-Sèvres : **Thouars Foot 79 – E.S. Niort 1919.**

Organisation des rencontres

Le club 1^{er} nommé de chaque match est le club recevant. Il a la charge de l'accueil, avec bienséance et convivialité, vis-à-vis de l'équipe visiteuse et des officiels, ainsi que des servitudes liées à l'utilisation de la salle. Au besoin, il se mettra en liaison avec l'Animateur Futsal de son District pour les aménagements éventuels en rapport avec l'organisation.

Le club recevant réservera un créneau de salle permettant au club visiteur d'assurer son trajet en toute sécurité et sa venue dans des délais convenables.

En cas de difficulté de réservation, il sera rendu compte à l'Animateur Futsal du District d'appartenance qui apportera une aide dans ce domaine.

Dès le créneau réservé, le club recevant informera son District et le service Compétitions de la LFNA en charge du suivi administratif : comptelfna@lfna.fff.fr

En cas de difficulté majeure d'obtention d'un créneau, la rencontre sera inversée. Aucun dépassement des dates butoirs ne sera accordé. La C.R. Futsal statuera si un tel cas s'avère et pourra appliquer un forfait à l'équipe qui n'a pas mis tout en œuvre pour disputer sa rencontre dans les délais impartis.

En cas de retard non justifié de plus d'un quart d'heure au coup d'envoi de la rencontre de la part d'une équipe, il sera constaté un forfait.

Durée des rencontres

2 x 25 minutes (en **déroulé** – pas de chronométrage électronique).

Un temps mort d'une minute par période et par équipe. Cumul des 5 fautes par période.

A la fin du temps réglementaire, si les deux équipes sont à égalité, l'arbitre procédera à **une prolongation de 2 x 5 minutes**. Si les deux équipes sont encore à égalité, l'arbitre fera exécuter l'épreuve des tirs au but pour déterminer le vainqueur (5 tireurs, remplaçants compris, si égalité à l'issue des 5 tirs au but, principe de la « mort subite »).

Lors de la **Finale Régionale**, le temps de jeu sera : **2 x 20 minutes** (temps **effectif** : salle équipée d'un chronométrage électronique).

Réglementation technique

Réglementation fédérale : Lois du jeu – terrain – ballon – fautes et incorrections (règles Futsal – saison 2024/2025, complétées par le règlement F.I.F.A.).

Terrain : il est de la responsabilité du club recevant de marquer le terrain et de retirer les scotchs à la fin de la rencontre.

Nombre de joueurs : Les équipes sont composées de 5 joueurs dont 1 gardien de but. Elles peuvent faire figurer 7 remplaçants sur la feuille de match. Tous les joueurs doivent être titulaires d'une **licence Futsal**. Les joueurs étant sous contrat Professionnel ou Fédéral ne peuvent pas participer à une rencontre de cette épreuve.

Ballons : Les ballons sont fournis par le club recevant sous peine de match perdu.

Maillots et chaussures : Le club visiteur devra avoir 2 jeux de maillots de couleur différente et être équipé de chaussures appropriées (de préférence avec semelles blanches par respect des installations). Les chasubles (de couleur différente des maillots) sont obligatoires pour les remplaçants et pour respecter les procédures de remplacement.

Rappel : **Les protège-tibias, brassard du capitaine sont obligatoires** ; d'autres, facultatifs et encadrés (couleurs notamment) : chemises, cuissards, sur-chaussettes, etc... ; et d'autres, interdits : tous bijoux.

Arbitrage : Les 2 arbitres officiels de chaque match seront désignés par la Commission Régionale d'Arbitrage, ou, par délégation, via la Commission Départementale d'Arbitrage du District du club recevant.

Les frais d'arbitrage seront supportés par moitié par les clubs en présence. **Les frais d'arbitrage seront imputés par la LFNA sur le compte des clubs et crédités aux arbitres par virement bancaire.**

Délégué : Le délégué officiel désigné par la LFNA est responsable de la table de marque électronique ou manuelle (décompte : du temps - des buts - des fautes - des temps morts).

Les frais du délégué seront supportés par moitié par les clubs en présence. **Les frais seront imputés par la LFNA sur le compte des clubs et crédités au délégué par virement bancaire.**

Feuilles de matches : Elles seront gérées par la tablette (**FMI**). **Merci de faire le nécessaire dans Footclubs pour l'attribution de l'équipe aux utilisateurs désignés.**

Discipline : Les sanctions prononcées lors des matchs de Futsal doivent être purgées, selon les modalités de purges telles que définies à l'article 226 des Règlements Généraux de la F.F.F. Les dossiers seront transmis à la Commission Régionale de Discipline pour suite à donner.

Dans le cadre des rencontres de futsal, les sanctions prononcées sont :

- Avertissement
- Exclusion (2^{ème} avertissement ou exclusion directe).

Le joueur exclu ne peut pas revenir dans le match, ni s'asseoir sur le banc des remplaçants.

L'équipe peut être complétée après deux minutes effectives de jeu avec l'autorisation de l'arbitre ou après un but marqué par l'équipe adverse avant ces deux minutes.

Si l'équipe en infériorité numérique marque un but, elle poursuit le jeu sans modification jusqu'au terme des deux minutes.

Si les deux équipes jouent avec 4 ou 3 joueurs et qu'un but est marqué, elles gardent le même nombre de joueurs.

L'Exclusion Temporaire (carton blanc) est applicable dans cette compétition.

Tous les cas non-prévus et les litiges éventuels au présent règlement seront jugés en dernier ressort par la section futsal régionale

CHAMPIONNATS

FUTSAL REGIONAL 1

Match n° 29319089 – Poule unique – A.J. Aulnaysienne Futsal / A.S. Neuvic St-Léon du 02/11/2024

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Règlements et des Litiges et Contentieux du 06/12/2024 qui **donne match perdu par pénalité à l'équipe de l'A.J. Aulnaysienne Futsal (0-3, -1 point) pour en attribuer le bénéfice à celle de l'A.S. Neuvic St-Léon (3-0, 3 points).**

Match n° 29319086 – Poule unique – Pessac F.C. / A.J. Aulnaysienne Futsal du 06/11/2024

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Règlements et des Litiges et Contentieux du 06/12/2024 qui **donne match perdu par pénalité à l'équipe de l'A.J. Aulnaysienne Futsal (0-3, -1 point) pour en attribuer le bénéfice à celle de Pessac F.C. (3-0, 3 points).**

COMPÉTITIONS RÉGIONALES – SECTION FUTSAL REUNION DU 17 DECEMBRE 2024

PAGE 6/7



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

Calendrier des Compétitions Régionales Futsal Saison 2024/2025

PAGE
1/1

17 décembre 2024					
DATES		FUTSAL			
La Commission FUTSAL est souveraine pour replacer, aux dates laissées libres sur ce calendrier, des rencontres qui ne se seraient pas jouées aux dates prévues					
SEMAINE	PHASE ACCESSION NATIONALE EN D2 FUTSAL	REGIONAL 1 1 poule de 11	REGIONAL 2 2 poules de 6 équipes	Coupe Nationale Futsal	Coupe Nouvelle-Aquitaine Futsal
Du 26 Août au 31 Août					
Du 02 au 07 Septembre					
Du 09 au 14 Septembre		TROPHEE DES CHAMPIONS			
Du 16 au 21 Septembre		Journée 1			
Du 23 au 28 Septembre		Journée 2	Journée 1		
Du 30 Sept. au 05 Octobre		Journée 3	Journée 2		
Du 07 au 12 Octobre		Journée 4	RAT	Tour 1	
Du 14 au 19 Octobre		Journée 5	Journée 3		
Du 21 au 26 Octobre		RAT	RAT	Tour 2	
Du 28 Oct. au 02 Nov.		Journée 6	Journée 4		
Du 04 au 09 Novembre		Journée 7	Journée 5		
Du 11 au 16 Novembre		Journée 8	Journée 6		
Du 18 au 23 Novembre		RAT	RAT	Tour 3	
Du 25 Nov. au 30 Déc.		Journée 9	Journée 7		
Du 02 au 07 Décembre		Journée 10	Journée 8		
Du 09 au 15 Décembre		RAT	RAT	Finale Régionale	
Du 16 au 21 Décembre		Journée 11	RAT		
TREVE HIVERNALE					
Du 30 déc. au 04 janvier					
Du 06 au 11 Janvier		Journée 12	Journée 9		
Du 13 au 18 Janvier		RAT	RAT	1/32èmes de Finale	
Du 20 au 25 Janvier		Journée 13	Journée 10		
Du 27 Janv. au 01 Février		Journée 14	RAT		TOUR 1
Du 03 au 08 Février		RAT	RAT	1/16èmes de Finale	
Du 10 au 15 Février		Journée 15	Journée 1 - PLAYOFFS / DOWN		
Du 17 au 22 Février		Journée 16	Journée 2 - PLAYOFFS / DOWN		
Du 24 Fév. au 01 Mars		RAT	RAT	1/8èmes de Finale	TOUR 2
Du 03 au 08 Mars		Journée 17	Journée 3 - PLAYOFFS / DOWN		
Du 10 au 15 Mars		Journée 18	Journée 4 - PLAYOFFS / DOWN		
Du 17 au 22 Mars		Journée 19	Journée 5 - PLAYOFFS / DOWN		
Du 24 au 29 Mars		RAT	RAT	1/4 de Finale	TOUR 3
Du 31 mars au 05 Avril		Journée 20	Journée 6 - PLAYOFFS / DOWN		
Du 07 au 12 Avril		Journée 21	Journée 7 - PLAYOFFS / DOWN		
Du 14 au 19 Avril		RAT	RAT		1/4 de FINALE
Du 21 au 26 Avril		Journée 22	Journée 8 - PLAYOFFS / DOWN	1/2 Finales	
Du 28 avril au 03 Mai		RAT	RAT		
Du 05 au 10 Mai		Playoffs - 1/2 Finales	Journée 9 - PLAYOFFS / DOWN		
Du 12 au 17 Mai	DESIGNATION ACCEDANT au 19 mai 2025	Playoffs - FINALE	Journée 10 - PLAYOFFS / DOWN	FINALE	
Du 19 au 24 Mai	Tour Préliminaire				1/2 FINALES
Du 26 au 31 mai	PAN : ALLER				
Du 02 au 07 Juin	PAN : RETOUR				
Du 09 au 14 Juin					FINALE
Du 16 au 21 Juin					
Du 23 au 28 Juin					

Coupe Nationale et Régionale Futsal : le nombre de tours de Coupe peut varier en fonction du nombre de clubs engagés.



La commission rappelle aux clubs que tous les courriers électroniques doivent être adressés **uniquement au service Compétitions de la LFNA** à l'adresse : competlfna@lfna.fff.fr par la messagerie Gmail, seule officielle (***pas de messagerie personnelle***).

Le Président,
Robert CURIDA
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD